

COMMISSION PATRIMOINE

Compte rendu de la réunion Du lundi 24 AVRIL 2023

Membres de la Commission				
Nom – Prénom	OS	Présent	Excusé	Absent
ARNAUD Christophe – Président de la Commission	CGT	+		
BENAMEUR Mehdi	FO	+		
BOUVIER Georges	CFE	+		
CHAVANNE Marc	CFDT		+	
DAYDE Daniel	CGT	+		
EPALLE Christophe	CGT	+		
FOUVET OLIVIER	CGT	+		
GRANGER Pascal	CGT		+	
GUINAND Pierre	CFDT		+	
HABAUZIT Franck	CGT	+		
LHERBRET Philippe	CGT		+	
LOISEAU Simon - President de la CMCAS Loire	CGT	+		
MOUNIER Ludovic	CFDT	+		
PRESLE Jean-Luc	CFDT	+		

Ouverture de la réunion de la Commission Patrimoine à 14h15.
Daniel Daydé est secrétaire de séance.

Une demande est formulée pour avoir les numéros de téléphone de tous les membres de la Commission (voir secrétariat des élus).

Le Président de la CMCAS intervient au sujet des détachements à demander aux services RH de chaque employeur. Il recommande à tous les membres de commissions – quel qu'elles soient - de bien utiliser les heures de fonctionnement qui leurs ont été allouées.

Il explique également le fonctionnement de la commission patrimoine et notamment la demande de devis pour certains travaux à réaliser. Néanmoins, il faut faire intervenir le plus possible le PAR et le POUR afin de faire des économies.

SUIVI DU PATRIMOINE DE LA CMCAS LOIRE

1) SAINT JULIEN à St-Chamond

ENGIE propriétaire actuel du site s'est engagé à dépolluer le site avant la vente.
Un constat d'huissier a été établi avant les travaux afin de s'assurer de retrouver le site en bon état.

Cependant, suite aux travaux réalisés, le propriétaire interdit pour l'instant l'accès au site ; deux poteaux bétons ont été abîmés et penchent.



Le site sera de nouveau accessible au public lorsque les poteaux auront été remplacés.

Le Président fait une demande d'investissement pour cette salle.

Des échanges ont lieu avec diverses questions sur l'état de la salle et de la toiture.

Il est décidé de faire réaliser trois vérifications par des experts :

- ⇒ Vérification toiture.
- ⇒ Vérification des huisseries.
- ⇒ Vérification de l'aération naturelle.

Il a en outre été décidé que la prochaine réunion de la commission patrimoniale aura lieu à SAINT JULIEN afin que les membres se rendent compte de l'état des locaux.

Le prix d'achat a été fixé à 35000 €

La CMCAS Loire s'est portée acquéreur.

2) LEZIGNEUX

Le site sera fermé en septembre-octobre 2023 pour la réfection de la toiture.
Ce sont les seuls travaux prévus cette année.

La commission de sécurité est passée une fois sur le site lors de l'ouverture. L'accord reçu par la commune de Lezigneux est définitif car le nombre de personnes est limité dans cette salle. Après, c'est de la responsabilité du maire.

Au niveau contrat d'assurance des locaux, il est précisé que c'est la CMCAS qui assure le bâtiment (contrat groupe CCAS).

Le site est loué environ tous les quinze jours et il n'y a plus aujourd'hui de problème de voisinage. Nous n'avons pas eu de retour de la part de la société de gardiennage au sujet de nuisances constatées.

Des échanges ont lieu pour déterminer si un système de fonctionnement serait nécessaire (fumeurs obligatoirement sur terrasse) pour réduire les nuisances sonores lorsque le gardien ne sera plus là.

Le système de remise des clés est bien rodé, et cette dernière a lieu seulement lorsque le dossier de location est complet (convention signée, règlement location, versement caution, fourniture attestation d'assurance RC).

Une demande est formulée pour obtenir une copie du formulaire de mise à disposition de la salle.

La personne qui remet et récupère les clés sera bientôt secondée pour plus de souplesse.

Il a été prévu en outre, la vente des deux congélateurs existants et l'achat d'un plus gros.

Les espaces verts sont entretenus par l'ADAPEI.

La réfection du jeu de boules n'est pas à l'ordre du jour.



3) Etang de LA GIMOND

Tout se passe bien.

La journée de remise en état de l'étang a eu lieu.

Un concours de pêche aura lieu le 29 avril.

4) Site CIVIER à St-Etienne

Un devis a été demandé pour la rénovation suite aux dégâts causés par la grêle et les infiltrations d'eau.

Pour la rénovation de la façade du chalet, un devis a été établi à 8000 € . Pour l'instant, aucune décision n'a été prise.

Demande de locaux supplémentaires pour la section informatique : pour l'instant pas de solutions.

Remplacement de l'éclairage des terrains de boules réalisé par des agents.

5) Site LE TRANSVAL à Roanne

Le site a subi la grêle en 2022. Des tuiles ont été cassées sur la salle d'activité et le tunnel alvéolaire est HS également.

Les devis de réparation et remplacement ont été établis et les travaux sont programmés.

La projet de vente de la partie aviron avance. On en saura plus le 15 novembre.

Il y aura une régularisation des conventions d'utilisation pour des nouveaux clubs utilisant le boulodrome.

Il y a également quelques petits problèmes de plomberie à régler.

Des discussions ont lieu autour du remplacement du système incendie ainsi que des ampoules, du fait de leur accessibilité (grande hauteur).

Une demande de budget d'un montant de 4000 €, pour remise en état du terrain de boules reste en suspend car il n'y a pas d'utilisateurs actuellement.

Il est prévu le vidage du local à bateaux.

Les membres de la commission conviennent d'une visite du site le 18 septembre prochain, lors d'une prochaine réunion de la commission.

Le départ se fera à 8 heures depuis le site Civier en minibus.

6) TERRAIN DE ROCHE LA MOLIÈRE

R.A.S. tout est en stand-by.



7) **RUE DES ACIERIES**

Une pose de bache est prévue pour limiter l'herbe .

Fin de réunion de la Commission Patrimoine à 16h40.

**Prochaine réunion de la
Commission Patrimoine**

**Le 4 JUILLET 2023 à 8H30
à SAINT JULIEN
4 rue de l'usine à gaz à St-Chamond**

Le Secrétaire de séance
Daniel DAYDE

Le Président
Christophe ARNAUD